



Janvier 2006  
Volume 5, numéro 1

# Nikan

www.cdepnql.org

*La voie des ODEC*

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CDEPNQL)

## Sujets spéciaux

- Position de l'APNQL suite à la Rencontre de Kelowna
- Position de la CDEPNQL suite à la Rencontre de Kelowna

## Sommaire

Mot du président.....	1
Position des Chefs de l'APNQL.....	2
Que devons-nous comprendre?.....	2
Le Forum prend forme.....	3
Le Protocole de recherche.....	3
La CDEPNQL sur le terrain.....	4
La certification environnementale.....	5
Retour sur les activités.....	5
À mettre à votre agenda.....	6



## Appel à la mobilisation des acteurs socioéconomiques des Premières Nations du Québec et du Labrador

Au cours des derniers mois, le comité exécutif de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) a travaillé étroitement avec la direction générale et l'équipe de la Commission. Nous sommes heureux de la qualité du travail accompli et nous soutenons plus que jamais les agents du développement économique communautaire (ADEC). Les ADEC doivent se mobiliser et soutenir notre CDEPNQL afin de prendre le leadership nécessaire à la réalisation d'histoires à succès permettant un avenir meilleur pour les Premières Nations du Québec et du Labrador.

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, nous avons décidé, collectivement, de la nécessité d'affirmer haut et fort notre intention ferme d'être le maître d'œuvre du Forum socioéconomique des Premières Nations, d'effectuer la gestion de l'Institut de développement durable, etc.

Nous avons besoin de votre collaboration et de votre participation, non seulement à la réalisation des activités de 2006, mais dès maintenant, nous devons savoir quels sont les besoins des Premières Nations et connaître les contenus et les ressources à y associer. Nous devons soutenir et transmettre les informations auprès de l'équipe du Forum que nous rencontrerons prochainement.

Je tiens à souligner l'excellente organisation des sessions de formation auxquelles j'ai assisté à Chicoutimi et je félicite ceux et celles qui y

ont participé. Grâce à votre participation, nous pouvons justifier les besoins de telles formations. Je vous invite à encourager vos collègues des Premières Nations à y participer et à nous faire connaître leurs besoins de façon à adapter les formations selon les besoins respectifs.

En janvier 2006, nous tiendrons une activité conjointe avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ). Je vous invite à y participer en grand nombre afin de partager nos visions sur la nécessité de la gestion intégrée et des approches concertées dans nos milieux respectifs. Nous devons réaliser que le développement économique des Premières Nations passe par la concertation de l'ensemble des acteurs socioéconomiques.


Au cours des prochains mois, nous allons intensifier nos communications auprès de vous. La venue d'une nouvelle agente d'information au sein de l'équipe et également le mandat accordé à une firme de consultant relatif à une stratégie marketing permettra de développer et d'implanter des outils de communication adaptés à notre réalité.

En terminant, je vous souhaite une Nouvelle Année porteuse de belles réalisations et du bonheur à profusion avec les personnes qui vous sont chères.

Raymond Picard  
Président  
Conseil d'administration de la CDEPNQL

 Développement économique Canada  
Canada Economic Development

Canada

 Affaires indiennes et du Nord Canada  
Indian and Northern Affairs Canada

Canada



Secrétariat  
de l'Assemblée des  
Premières Nations  
du Québec  
et du Labrador

Secretariat of the  
Assembly of the  
First Nations  
of Quebec  
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, suite 201, Wendake, QC G0A 4V0  
Tél.: (418) 842-5020 / 842-5274 FAX: 842-2660

Wendake, le 10 janvier 2006

## Rencontre des premiers ministres, les 24 et 25 novembre 2005 sur les questions autochtones

### Position des Chefs de l'APNQL et les suites de la Rencontre

Les Chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) ont pris la difficile décision de ne pas participer à la Rencontre des premiers ministres qui se tenait à Kelowna, Colombie-Britannique, les 24 et 25 novembre 2005. Après beaucoup de réflexion et de longues discussions, en se basant aussi sur la longue expérience qu'ils ont avec le « tuteur fédéral », les Chefs ont conclu que la rencontre de Kelowna présentait des risques importants et qu'il était plus prudent de s'en tenir éloigné.

L'absence des Chefs du Québec à cette Rencontre s'explique en trois facteurs : les Chefs s'opposent à l'approche pan-autochtone (Canada) parce qu'elle fait en sorte que les peuples autochtones luttent entre eux. Les Chefs s'opposent à l'approche multilatérale parce que c'est la dernière ruse du fédéral pour échapper à ses obligations de fiduciaire. Les Chefs s'opposent à l'approche des programmes et services basés sur des indicateurs douteux, parce que ce système ne fonctionne pas et ne fonctionnera jamais. C'est la négation de notre droit à nous gouverner. Pour relever les conditions de vie déplorables de nos Premières Nations, en milieu urbain ou dans nos communautés, nous exigeons la reconnaissance, le respect et l'exercice de nos droits, et en particulier de notre droit fondamental sur notre territoire et nos ressources.

L'APNQL est catégorique à l'effet que sa non-participation au processus fédéral et à la Rencontre des premiers ministres ne doit pas être utilisée pour priver ses membres de leur juste part des 5.1 milliards de dollars promis par le gouvernement Martin. L'obligation du fédéral envers les Premières Nations est de faire face aux besoins énormes en logement, en infrastructures, en éducation, en soins de santé et en développement économique.

Les Chefs de l'APNQL ont mis sur pied des commissions et organismes régionaux qui sont sous le contrôle de nos gouvernements locaux et sous l'autorité de l'Assemblée des Chefs. Le plan bilatéral établi entre le Canada et les Premières Nations à Kelowna doit prévoir dès maintenant la participation directe et significative des commissions et organismes

régionaux de l'APNQL même si le gouvernement fédéral nage en pleine instabilité politique, du moins jusqu'au résultat des élections du 23 janvier prochain.

Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et Labrador

## Que devons-nous comprendre?

### Mise en contexte et plan d'action

Lors d'une rencontre des commissions et organismes régionaux de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) le 16 décembre dernier, les directeurs ont pris la décision de réagir à la Rencontre des premiers ministres (RPM) de Kelowna, de novembre 2005. Les Chefs de l'APNQL ont décidé de se retirer du processus de la rencontre, car l'Assemblée des Premières Nations (APN) ne représentait pas les intérêts de toutes les Premières Nations du Canada lors de cette rencontre. Toutefois, les Premières Nations du Québec et du Labrador continuent de faire partie des tables et des comités nationaux existants et futurs, car elles souhaitent se représenter elles-mêmes et refusent de participer à une démarche pan-autochtone (Canada). Les motifs précisés dans l'article précédent de l'APNQL nous ont motivés à prendre les positions suivantes :

- nous nous opposons à l'approche pan-autochtone (Canada) parce qu'elle fait en sorte que nos peuples luttent entre eux ;
- nous nous opposons à l'approche multilatérale parce que c'est la dernière ruse du fédéral pour échapper à ses obligations de fiduciaire ;

- nous nous opposons à l'approche des programmes et services basés sur des indicateurs douteux, parce que ce système ne fonctionne pas et ne fonctionnera jamais. C'est la négation de notre droit à nous gouverner.

Dans ce contexte, plusieurs communautés ont exprimé leur malaise de faire partie des tables nationales, d'autres craignent de voir leur financement coupé par la non-participation de l'APNQL dans le processus de la RPM. De plus, nos membres des Premières Nations du Québec et du Labrador semblent être confus quant à cette démarche très politique. Aussi, des représentants des Premières Nations d'autres régions semblent manifester leur accord (après coup) avec la position des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Considérant ces événements, les commissions ont décidé d'élaborer un plan d'action afin de renforcer leur position et d'informer les communautés du Québec et du Labrador des impacts qui s'en suivront. La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec

suite à la page suivante

et du Labrador (CDEPNQL) informera ses membres sur une base régulière du déroulement des événements et tentera d'influencer les intervenants nationaux afin qu'ils respectent la position prise par les Chefs du Québec et du Labrador.

### Objectif principal du plan d'action

L'objectif principal est d'expliquer, de façon claire et précise, les motifs du retrait des Chefs de l'APNQL du processus de la RPM et de renforcer le développement d'un processus parallèle propre aux Premières Nations du Québec et du Labrador quant à l'implantation du financement issu de la RPM.

### Les objectifs précis :

- vulgariser les motifs de la position prise par les Chefs de l'APNQL pour que les membres des Premières Nations comprennent le processus de la RPM, ses effets et les défis qu'il génère;

- sensibiliser les représentants des autres régions du Canada (Premières Nations, Métis et Inuits) à respecter la position prise par les Chefs de l'APNQL en ce qui a trait au processus de la RPM;
- développer une démarche parallèle dans chaque secteur afin de l'implanter chez les Premières Nations du Québec et du Labrador selon les principes et les valeurs issues de la position prise par les Chefs de l'APNQL;
- développer une stratégie de lobbying politique afin d'influencer les autorités ministérielles et les partis de l'opposition à respecter l'implantation d'une démarche parallèle;
- évaluer les impacts d'une démarche parallèle dans chacun des secteurs en vue du Forum socioéconomique des Premières Nations.

Pierre Bastien  
Directeur général  
CDEPNQL

## Le Forum socioéconomique des Premières Nations prend forme

Tel que nous vous l'avons annoncé en novembre 2005, le Secrétariat du Forum a pris forme et M. Serge Rock ([srock@cdepnql.org](mailto:srock@cdepnql.org)), agent de soutien, s'est maintenant joint à notre équipe.

Au cours des dernières semaines, le Secrétariat a élaboré un calendrier de consultations auprès de la population des Premières Nations et envisage de les effectuer dans 25 communautés pour obtenir l'avis de nos membres sur les moyens d'améliorer leurs conditions de vie socioéconomiques. Une lettre sera ainsi acheminée aux autorités de ces communautés afin de solliciter leur participation aux consultations. Aussi, un questionnaire particulier adressé aux différents secteurs des communautés sera proposé aux divers intervenants. Les agents du développement économique communautaire (ADEC) recevront le questionnaire d'ici la fin mars 2006. Le Secrétariat du Forum prévoit également la tenue de consultations auprès des personnes oeuvrant dans cinq municipalités, via des sessions de formation organisées par l'Union des municipalités du Québec et le gouvernement du Québec. Finalement, les représentants des divers ministères seront aussi consultés via une démarche qui reste à définir. Les résultats des consultations seront validés par les Chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) pour ensuite être présentés lors du Forum, qui se veut un événement d'actions concrètes à entreprendre dans le futur pour améliorer les conditions de vie socioéconomiques de nos membres des Premières Nations.

Un site Internet du Forum est en cours d'élaboration et toutes les informations relatives aux activités vous seront communiquées par divers médias tels qu'un bulletin, des dépliants, des annonces radio et des encarts dans divers journaux. Rappelons que le Forum aura lieu à l'automne 2006, dans la communauté de Mashteuiatsh.

Vous pouvez rejoindre l'équipe du Forum au (418) 847-2662

Mélanie Vincent, directrice  
[mvincent@cdepnql.org](mailto:mvincent@cdepnql.org)

## Le Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador; un outil de travail à votre disposition.



Ce protocole de recherche est un outil mis à la disposition des communautés et des organismes des Premières Nations. Cet outil encourage le développement des compétences autochtones dans le secteur de la recherche.

Il se veut un outil de réflexion rassemblant les éléments ou les critères essentiels à l'élaboration d'une politique de recherche. Il vise à promouvoir une recherche éthique précise, dans le respect de la volonté des Premières Nations impliquées.

Ce guide de référence a été développé par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) en collaboration avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), la Commission de développement économique du Québec et du Labrador (CDEPNQL) et la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), en juin 2005.

Vous pouvez vous procurer la version complète de ce document, en français et en anglais, sur notre site Internet, à l'adresse suivante : [www.cdepnql.org](http://www.cdepnql.org)

Une version papier abrégée est également disponible à l'APNQL.

# La CDEPNQL sur le terrain

## Formation et coaching

La troisième et dernière année du plan triennal de formation s'est amorcée à l'automne dernier. Nous poursuivons notre vitesse de croisière et nous en sommes très satisfaits. Plus de 14 représentants, en provenance de partout au Québec, assistent à chaque session. Par ailleurs, nous nous réjouissons de voir participer à ces sessions de nouveaux agents du développement économique communautaire (ADEC) récemment embauchés au sein de leur communauté respective.



Session de formation  
Participants : Louissette Paul, William Paddy Mailloux, Paul Bellefleur  
Formateur : Raymond Martin

Quoique l'évaluation de ces sessions nous démontre un degré de satisfaction élevé, elle nous indique également que les participants éprouvent le besoin d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs capacités. C'est pourquoi nous avons mis en place un projet d'encadrement « coaching » à la fois simple et complet à l'intention des ADEC.

À cette fin, nous vous avons récemment fait parvenir un communiqué dans lequel nous vous demandions de nous soumettre les points que vous souhaiteriez approfondir ou encore que vous aimeriez améliorer, que ce soit sur une base individuelle ou en petit groupe. D'ailleurs, une première session aura lieu à Odanak le 19 janvier prochain. Je vous rappelle que je suis disponible pour me rendre dans votre communauté, en compagnie d'une personne-ressource, pour vous offrir du soutien sur place. On attend votre appel.

Nous vous soulignons que ce projet-pilote se déroulera entre janvier et la mi-mai 2006 et nous prévoyons effectuer un minimum de 30 rencontres. Sa survie et sa poursuite dépendront bien entendu de la demande. De plus, lors des formations du 1<sup>er</sup> mars à Val-d'Or et du 8 mars

à Chicoutimi, nous tenterons de combiner ce projet d'encadrement « coaching » en formant de petits groupes de travail selon les besoins exprimés.

## Profil des communautés

Dans le cadre de notre tournée régionale, durant les quatre derniers mois, nous avons visité les communautés suivantes : Gespeg, Gesgapegiag, Listuguj, Wemotaci, Whapmagostui, Kitcisakik, Lac Simon, Tismiskaming, Eagle Village, Wolf Lake et Nutuashkuan. Nous poursuivons toujours la mise à jour de ce profil et tentons de combiner des rencontres en parallèle avec d'autres activités. Depuis janvier 2004, plus de 31 communautés ont été visitées. Nous tenons à remercier sincèrement chacun et chacune d'entre vous pour votre accueil et votre hospitalité.



Julie Picard, conseillère en développement économique de la CDEPNQL à Whapmagostui

## Forum socioéconomique à Calgary

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) a également participé, en novembre 2005, à un forum socioéconomique à Calgary, organisé par l'Assemblée des Premières Nations (APN) où plus de 100 experts en matière de développement économique à travers le Canada y ont participé. Il a été question des grands enjeux en matière de développement, mais également des différents obstacles rencontrés par les Premières Nations dans leur développement tels que l'accès au capital, le financement et l'isolement.

## L'outil de référence

Enfin, la CDEPNQL a développé un document intitulé *L'outil de référence*. Cet outil a été conçu pour vous offrir un soutien technique dans la réalisation de vos tâches. Il renferme une panoplie de renseignements ayant trait aux programmes et services offerts aux Premières Nations. De plus, des exemples de documents ainsi que des listes de ressources avec des liens Internet y ont été ajoutés. Nous espérons sincèrement que cet outil vous sera utile.



Julie Picard  
Conseillère en développement économique  
CDEPNQL

 **Développement économique Canada** **Canada Economic Development**

**Canada**

Tour de la Bourse  
800, Square Victoria  
Bureau 3800, C.P. 247  
Montréal (Québec) H4Z 1E8  
Téléphone : (514) 283-6412  
Télécopieur : (514) 283-3302

# La certification environnementale pour l'industrie forestière

Face aux pressions exercées sur les distributeurs, par plusieurs groupes environnementaux qui ont à cœur le bien-être de la planète, les industries forestières vont bientôt être dans l'obligation de respecter des normes qui protègent l'environnement et les communautés qui en dépendent.

## Quelle est l'utilité d'être certifié?

Le consommateur s'intéresse de plus en plus, lors de l'achat d'un produit forestier, notamment sur sa provenance, sa sécurité et sa fabrication. En fait, la population est de plus en plus sensible au développement durable.

La certification forestière sert à officialiser de bonnes méthodes d'aménagement du territoire. Une industrie forestière aura donc avantage à utiliser de bonnes pratiques dans le but d'être proprement reconnue.

## Pour quelle certification opter?

Il existe plusieurs normes selon les besoins de l'industrie et du marché. Il y a la norme ISO, une norme volontaire qui touche plusieurs aspects, à savoir la santé, la sécurité et l'environnement. C'est une norme adoptée dans plusieurs pays qui est basée sur les règlements et les lois en vigueur afin de servir de base technique. La norme ISO 14 001 est celle qui tient compte de l'environnement. Une industrie qui respecte de bonnes pratiques forestières a avantage à demander ce genre de certification, car son but est d'officialiser ses bonnes pratiques. Dernièrement, les services forestiers de la communauté d'Opitciwan sont devenus les premiers de l'industrie forestière autochtone à être certifiés ISO 14 001.

Deux autres certifications touchant le développement durable sont également disponibles soit la Canadian Standard Association (CSA) et la Forest Stewardship Council (FSC).

La norme CSA se démarque, car pour l'industrie qui en fait une demande, elle n'a pas l'obligation de répondre à tous les critères pour être certifiée. Le but de cette norme est d'assurer une amélioration continue des pratiques d'aménagement. Soulignons que

concernant la norme CSA deux critères touchent particulièrement les Premières Nations. Il s'agit du critère 6.1 qui tient compte des droits des Autochtones et du critère 6.2 qui tient compte du respect des valeurs, des connaissances et de l'utilisation forestière par les Autochtones. Actuellement, aucune entreprise forestière autochtone n'est certifiée CSA.

Quant à la norme FSC, elle tient également compte des droits des Autochtones. D'ailleurs, un comité directeur a été mis en place dont plusieurs représentants des Premières Nations y siègent dans le but de développer une norme spécifique au Québec. Une entreprise autochtone qui désire obtenir la certification FSC protège, non seulement l'utilisation traditionnelle du territoire, mais également ses droits et sa culture. Il n'y a pas d'exemple au Québec d'une industrie certifiée FSC, mais certaines s'intéressent à son application.

Ces derniers types de certifications deviendront une obligation pour les industries forestières qui souhaiteront s'assurer d'une place sur le marché et qui ont à cœur l'avenir de la planète et la sauvegarde de la pérennité des ressources.

Si vous souhaitez en savoir davantage, vous pouvez consulter ces sites Internet :

- Canadian Standards Association [www.csa.ca](http://www.csa.ca)
- International Organization for Standardization [www.iso.ch](http://www.iso.ch)
- L'initiative québécoise de développement de normes FSC [www.canopees.org/fsc\\_qc/](http://www.canopees.org/fsc_qc/)

Mario Gros-Louis,  
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador

Retour sur les activités organisées par la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL), pour les agents du développement économique communautaire (ADEC) le 30 août et le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Le 30 août dernier, dans le cadre des activités entourant son assemblée générale annuelle, la CDEPNQL a tenu une session d'information à l'intention des ADEC. L'avant-midi a été consacré à une formation donnée par trois intervenants externes, sur les différentes formes juridiques :

- *Le rôle des CLD au Québec, par Richard Drolet, CLD de Québec;*
- *Les différentes formes juridiques d'entreprises, par Me Jean-Sébastien Boucher;*
- *La fiscalité et les Premières Nations, par Michael Benedict, conseiller fiscal APNQL.*

Les intervenants ont réussi à capter l'attention des participants, grâce à leur interaction et à leur dynamisme. D'ailleurs, les commentaires de ces derniers ont été des plus élogieux.

En après-midi, deux firmes de consultants (le Groupe Genivar et le Groupe Nekiera'ha) sont venues présenter leurs produits et

suite à la page suivante



Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

Canada

Complexe Jacques-Cartier  
320, Saint-Joseph Est, Bureau 400  
Québec (Québec) G1K 9J2  
Téléphone : (418) 648-7551  
Sans frais : 1 800 263-5592  
Télécopieur : (418) 648-2266  
Courriel : [aincquebec@ainc-inac.gc.ca](mailto:aincquebec@ainc-inac.gc.ca)

services destinés à la clientèle autochtone et inuite, permettant ainsi aux participants d'étendre leur réseau de contacts.

Le lendemain, les ADEC ont manifesté un vif intérêt pour assister à l'assemblée générale annuelle de la CDEPNQL. En effet, plus de 25 délégués dûment mandatés par leur communauté respective ont assisté à cette rencontre en plus d'une quinzaine d'observateurs.

Ils ont pu constater le travail accompli par la commission au cours de l'année 2004-2005. Parmi ces réalisations, mentionnons entre autres, la révision des Statuts et règlements généraux, la mise à jour de la planification stratégique pour les trois prochaines années et les sessions de formation tenues à l'intention des ADEC.

Les membres ont également voté afin d'élire un nouveau conseil d'administration pour la prochaine année. Chaque Nation sera représentée par les membres mentionnés ci-contre :

Nom	Poste	Nation
Raymond Picard	Président	Huronne-wendat
Colette Robertson	Vice-présidente	Innu
Mary Simon	Secrétaire-trésorière	Mohawk
Claire O'Bomsawin	Administratrice	Abénaquise
Major Kistabish	Administrateur	Algonquaine
Raoul Flamand	Administrateur	Atikamekw
Sydney Orr	Administrateur	Crie
Jacynthe Nicolas	Administratrice	Malécite
Sandra Bouchard	Administratrice	Mi'gmaq
Marianne Chescappio	Administratrice	Naskapi



Le conseil d'administration de la CDEPNQL lors de l'assemblée générale annuelle, le 1<sup>er</sup> septembre 2005  
 Était absente lors de la photo : Claire O'Bomsawin (Odanak).  
 De gauche à droite : Raoul Flamand (Manawan), Sidney Orr (Whapmagoostui), Mary Simon (Kanesatake), Major Kistabish (Pikogan), Colette Robertson (Mashteuatsh), Sandra Bouchard (Gespeg), Jacynthe Nicolas (Viger), Raymond Picard (Wendake), Thérèse Chemaganish remplacée par Marianne Chescappio (Kawawachikamach).

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, Place Michel-Laveau, bureau 202  
 Wendake (Québec) G0A 4V0

Téléphone : (418) 843-1488  
 Télécopieur : (418) 843-6672

Courriel : [information@cdepnql.org](mailto:information@cdepnql.org)  
 Internet : [www.cdepnql.org](http://www.cdepnql.org)

Mise en page : Siamois graphisme

*AVIS SUR LA PROTECTION ET LA CONFIDENTIALITÉ DE L'INFORMATION*  
 L'information contenue dans ce bulletin est protégée en vertu des lois et règlements applicables. Il est donc interdit de le diffuser ou de le copier en tout ou en partie sans l'autorisation écrite de la CDEPNQL.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2004



## À mettre à votre agenda

Date	Lieu	Clientèle	Activité
<b>24 janvier 2006</b>	<b>Montréal</b> Holiday Inn Midtown	Membres du conseil d'administration de la CDEPNQL	Séance du conseil d'administration
<b>25 janvier 2006</b>	<b>Montréal</b> Holiday Inn Midtown	Agents et représentants du développement économique Représentants des commissions locales des Premières Nations	Rencontre conjointe ADEC-CLPN
<b>26 janvier 2006</b>	<b>Montréal</b> Holiday Inn Midtown	Agents et représentants du développement économique	Journée de consultation anglais/français Évaluation des besoins de formation pour le prochain plan triennal de formation
<b>1<sup>er</sup> mars 2006</b>	<b>Val-d'Or</b> Motel l'Éscale	Agents et représentants du développement économique	Session de formation en anglais Budget process in connection with the business plan or project
<b>8 mars 2006</b>	<b>Chicoutimi</b> Hôtel Le Montagnais	Agents et représentants du développement économique	Session de formation en français Le processus budgétaire en lien avec le projet ou le plan d'affaires